

*La desserte policière au Québec :  
Données sur les activités policières 2001 et 2002*



	Page
INTRODUCTION	3
1. EFFECTIF AUTORISÉ EN 2001 ET 2002	
1.1. Postes policiers permanents autorisés	6
1.2. Répartition des postes autorisés (policiers et civils) par activité policière	7
2. POLICIERS PERMANENTS EN POSTE EN 2001 ET 2002	
2.1. Répartition de l'effectif policier en poste selon le groupe d'âge et le sexe	8
2.2. Répartition de l'effectif policier selon les années de service reconnues et le sexe	9
2.3. Répartition des policiers permanents selon la fonction occupée	10
3. CIVILS PERMANENTS EN POSTE EN 2001 ET 2002	
3.1. Répartition des civils permanents selon la fonction occupée dans le corps de police et le sexe	11
4. POPULATION DESSERVIE EN 2001 ET 2002	
4.1. Pourcentage de la population protégée par le SPVM, les autres CPM, la SQ et la police autochtone	12
4.2. Population desservie par les CPM selon la région et le nombre de corps de police par région	13
5. NIVEAU DE SERVICE EN 2001 ET 2002	
5.1. Nombre de corps de police municipaux selon le type de desserte policière et les niveaux de services policiers de base, décembre 2001 et 2002	15
ANNEXES	16
A - Les corps de police municipaux en 2001	17
B - Les corps de police municipaux en 2002	24
C - Niveau de service en 2001	28
D - Niveau de service en 2002	29

Le ministère de la Sécurité publique, par l'entremise du Service de la recherche et de la lutte au crime organisé (SRLCO), transmet annuellement aux corps de police municipaux et à la Sûreté du Québec un questionnaire qui permet la collecte de données relatives à l'administration policière. Par cet exercice, le ministère de la Sécurité publique entend répondre aux besoins de connaissance en matière d'effectifs policiers en situant notamment l'évolution de la desserte policière d'année en année. Il s'agit d'une démarche indispensable pour quiconque désire tracer un portrait fidèle de l'administration policière au Québec.

Rappelons que la desserte policière a grandement évolué au cours des dernières années au Québec. D'une part, en juin de l'année 2000, l'Assemblée nationale adoptait la *Loi sur la police (L.Q. 2000, c. 12)*, laquelle représentait en fait une législation cadre régissant tout le domaine de l'activité policière. Cette loi, qui avait pour objet un rehaussement de la formation policière, un raffermissement des règles de déontologie à observer dans ce milieu et un redressement de l'encadrement général de la pratique policière, représentait indéniablement un pas extrêmement important au chapitre de la professionnalisation des policiers du Québec.

Bien que ces changements majeurs aient permis à la communauté policière de professionnaliser substantiellement ses pratiques, le volet de l'organisation policière a grandement été modifié. Un meilleur partage des responsabilités entre les organisations et une adéquation optimale entre le niveau de services offerts et les besoins établis ont dû être effectués. Le caractère de plus en plus sophistiqué de la criminalité, l'utilisation de la haute technologie par les organisations criminelles, le développement effréné des crimes contre la propriété perpétrés en réseau, de même que les effets de la jurisprudence dans le contexte de l'application des chartes des droits et libertés de la personne ont rendu de plus en plus difficile l'accomplissement de la mission policière pour les organisations et, en particulier, pour les plus petites d'entre elles. Bien plus, la fragmentation de la structure de l'organisation policière québécoise a représenté un obstacle à l'efficacité des corps policiers.

Le gouvernement du Québec a décidé de transformer radicalement la carte policière du Québec afin de se doter d'organisations policières ayant l'envergure nécessaire pour relever les défis du XXI<sup>e</sup> siècle. Ainsi, le 21 juin 2001, l'Assemblée nationale adoptait la *Loi concernant l'organisation des services policiers (L.Q. 2001, c. 19)*, qui modifiait la loi de 2000, en précisant les rôles spécifiques des corps de police (municipaux et provincial) et les responsabilités qu'ils devaient assumer. Plus qu'une simple révision du partage des responsabilités policières, cette nouvelle législation visait une transformation profonde de la structure des organisations policières, de manière qu'elles puissent s'acquitter convenablement de leurs responsabilités en matière de lutte à la criminalité, notamment organisée. Soulignons qu'en 2001, le Québec comptait pas moins de 124 corps de police desservant 7,3 millions d'habitants, alors qu'en Ontario on comptait à la même époque 69 organisations policières qui fournissaient leurs services à 11,7 millions de personnes, soit 50 % moins de corps de police pour une population 60 % plus nombreuse.

Entre autres, la nouvelle loi est venue modifier les niveaux de services policiers devant être assumés par les municipalités en fonction de leur population respective. Incidemment, diverses possibilités ont été offertes aux municipalités, de telle sorte qu'elles soient en mesure de répondre aux exigences du niveau de service qu'elles devaient rendre en fonction de la population desservie. Ainsi, que ce soit par le maintien ou la hausse des services actuels, les municipalités ont pu choisir entre conserver leur corps de police, le regrouper ou le fusionner avec celui d'autres municipalités, ou l'abolir et signer une entente avec le ministère de la Sécurité publique afin que les services ou une partie de ces derniers soient offerts par la Sûreté du Québec (SQ). Incidemment, la nouvelle *Loi sur la police* a eu une incidence sur presque tous les corps de police municipaux au Québec.

Par ailleurs, plusieurs regroupements municipaux sont entrés en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2002. Ces regroupements ont fait en sorte que plusieurs corps de police municipaux se sont regroupés avec ceux d'autres municipalités, ce qui a amené certains d'entre eux à desservir des territoires plus grands qu'auparavant. Une telle modification a aussi influencé de façon importante l'effectif policier municipal au Québec.

L'organisation policière au Québec, longtemps calquée sur les seules limites et sur la taille des municipalités locales, a été repensée pour remplir sa véritable mission, à savoir prévenir et réprimer le crime. Il ne s'agissait plus seulement de faire des patrouilles préventives, de couvrir les plaintes et d'enquêter les crimes déclarés un à un, mais aussi d'entreprendre une lutte plus intégrée de la criminalité et d'agir en amont par des mesures préventives.

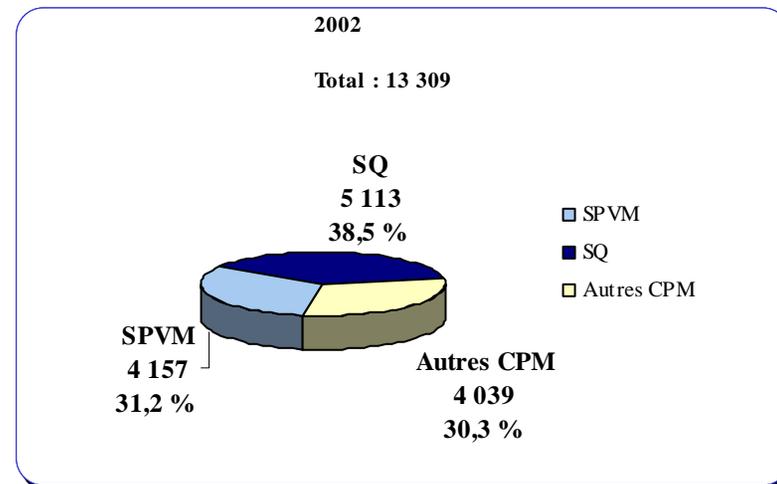
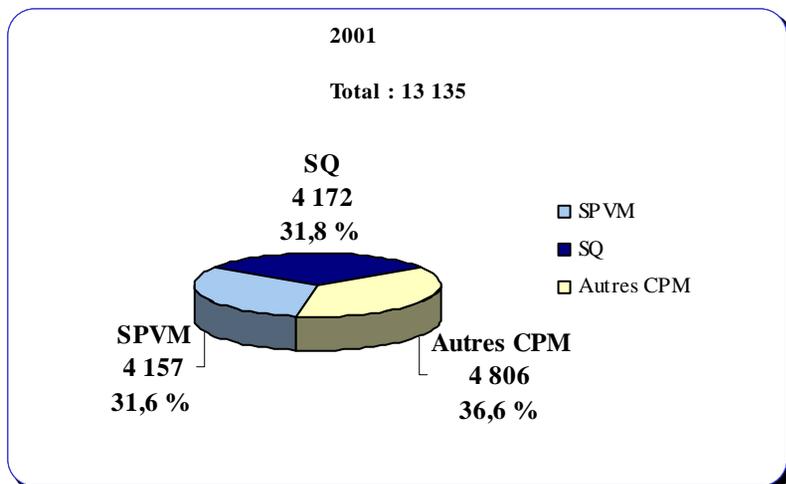
Somme toute, au même titre que les mesures législatives prises au cours des années 1990, le rehaussement du niveau de service à offrir et la répartition des responsabilités policières introduites par la *Loi concernant l'organisation des services policiers* ont contribué à réduire considérablement le nombre de corps de police municipaux. De 163 qu'ils étaient en 1991, 155 en 1996 et 137 en 1998, ils n'étaient plus que 47 en activité au 31 décembre 2002.

En raison des modifications apportées à la desserte policière et de l'entrée en vigueur des regroupements municipaux le 1<sup>er</sup> janvier 2002, le portrait qui est présenté dans le présent document est très différent de ce qu'il était auparavant. Puisque les activités de certains corps de police ont pris fin au 31 décembre 2001, où les activités de certains autres se sont terminées en 2002, et que celles d'autres se sont accrues au début ou au cours de l'année 2002 en raison de l'annexion des services d'autres corps de police municipaux, cet état de situation se limite à présenter des données d'ordre général.

Bien qu'il eût été intéressant de suivre l'évolution de la desserte policière entre 2000 et 2002, les changements importants apportés à la carte policière ne facilitent pas un tel exercice. C'est pourquoi le document présente uniquement les données relatives aux effectifs pour la période 2001-2002. Au regard des effectifs, pour les chapitres 1 à 3, les données de Montcalm (année 2002) et de Longueuil (année 2001) ont été considérées pour les années subséquentes, les données de ces corps de police pour les années courantes n'étant pas disponibles.

L'information contenue dans ce document a été transmise par les corps de police au moyen du *Questionnaire sur l'administration des activités policières* de 2001 et 2002. Il y a donc lieu d'être prudent dans l'interprétation des données et dans toute tentative de comparaison entre les corps de police. Il est important de noter également que certaines modifications apportées au *Questionnaire sur l'administration des activités policières* entre 2001 et 2002 et peuvent avoir une incidence sur l'interprétation des données.

1.1 Postes policiers permanents autorisés



- SPVM : Service de police de la Ville de Montréal
- SQ : Sûreté du Québec
- CPM : Corps de police municipaux

- Mouvement des effectifs autorisés en 2002 :
- création de 7 corps de police à partir d'anciens services à la suite des regroupements municipaux;
  - stabilité du SPVM;
  - augmentation de 6,7 % à la SQ et diminution de 6,3 % aux autres CPM en raison de l'abolition de 40 CPM et à l'intégration de ces effectifs par la SQ.

## 1.2 Répartition des effectifs autorisés (policiers et civils) par activité policière en 2001 et 2002

## 2001

Activité policière	Poste policier				Poste civil				Total
	Non syndiqué	Syndiqué		Sous-total	Cadre	Professionnel	Poste de soutien	Sous-total	
		Poste de supervision	Autre poste						
Direction	233	48	234	515	31	146	247	424	939
Gendarmerie, enquêtes et soutien	340	1 774	9 881	11 995	14	35	2 712	2 761	14 756
Relations communautaires et prévention	19	37	334	390	1	5	28	34	424
Administration	41	49	145	235	99	127	1 515	1 741	1 976
<b>Total</b>	<b>633</b>	<b>1 908</b>	<b>10 594</b>	<b>13 135</b>	<b>145</b>	<b>313</b>	<b>4 502</b>	<b>4 960</b>	<b>18 095</b>

## 2002

Activité policière	Poste policier				Poste civil				Total
	Non syndiqué	Syndiqué		Sous-total	Cadre	Professionnel	Poste de soutien	Sous-total	
		Poste de supervision	Autre poste						
Direction	179	18	113	310	34	159	176	369	679
Gendarmerie, enquêtes et soutien	556	1 879	10 058	12 493	38	80	2 766	2 884	15 377
Relations communautaires et prévention	18	32	338	388	2	2	29	33	421
Administration	28	29	61	118	83	78	1 273	1 434	1 552
<b>Total</b>	<b>781</b>	<b>1 958</b>	<b>10 570</b>	<b>13 309</b>	<b>157</b>	<b>319</b>	<b>4 244</b>	<b>4 720</b>	<b>18 029</b>

- Le Québec compte une force policière de l'ordre de 13 300 policiers.
- En 2002, il y a eu une diminution d'effectifs plus marquée pour les activités de direction (-27,5 %) et les activités d'administration (-20,2 %) possiblement en raison des regroupements.

## 2.1 Répartition de l'effectif policier en poste selon le groupe d'âge et le sexe

**Effectif policier (hommes-femmes)**

Groupe d'âge	2001	2002	Variation 2001-2002 (%)
24 ans et moins	753	759	0,7
25 à 34 ans	4 372	4 538	3,8
35 à 44 ans	4 606	4 713	2,3
45 à 54 ans	2 961	2 884	-2,6
55 ans et plus	301	337	11,9
<b>Total</b>	<b>12 993</b>	<b>13 231</b>	<b>1,8</b>

**Hommes**

Groupe d'âge	2001	2002	Variation 2001-2002 (%)
24 ans et moins	491	476	-3,1
25 à 34 ans	3 345	3 418	2,2
35 à 44 ans	4 003	4 010	0,2
45 à 54 ans	2 927	2 837	-3,1
55 ans et plus	301	337	11,9
<b>Total</b>	<b>11 067</b>	<b>11 078</b>	<b>0,1</b>

**Femmes**

Groupe d'âge	2001	2002	Variation 2001-2002 (%)
24 ans et moins	262	283	8,0
25 à 34 ans	1 027	1 120	9,1
35 à 44 ans	603	703	16,6
45 à 54 ans	34	47	38,2
55 ans et plus	0	0	0,0
<b>Total</b>	<b>1 926</b>	<b>2 153</b>	<b>11,8</b>

**Répartition en % de l'effectif féminin**

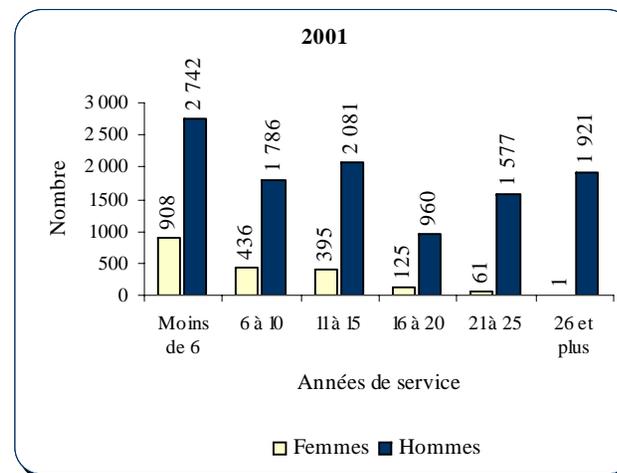
Groupe d'âge	2001	2002
24 ans et moins	34,8	37,3
25 à 34 ans	23,5	24,7
35 à 44 ans	13,1	14,9
45 à 54 ans	1,1	1,6
55 ans et plus	0,0	0,0
<b>Total</b>	<b>14,8</b>	<b>16,3</b>

➤ La proportion des femmes formant l'effectif policier au Québec est passée de 14,8 à 16,3 % entre 2001 et 2002.

2.2 Répartition de l'effectif policier selon les années de service reconnues et le sexe

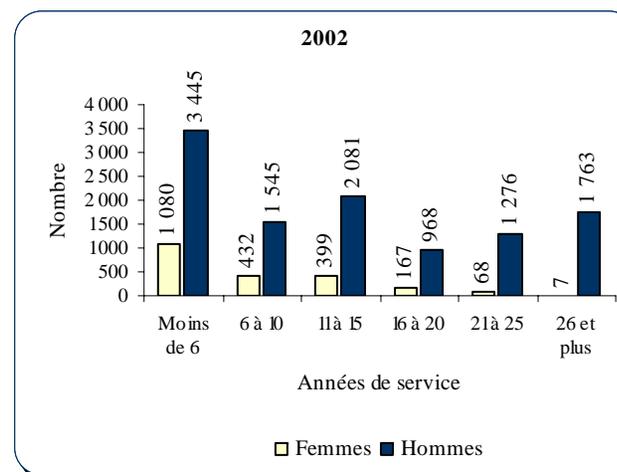
2001

Années de service reconnues	Femmes	Hommes	Total	Femmes (%)
Moins de 6	908	2 742	3 650	24,9
6 à 10	436	1 786	2 222	19,6
11 à 15	395	2 081	2 476	16,0
16 à 20	125	960	1 085	11,5
21 à 25	61	1 577	1 638	3,7
26 et plus	1	1 921	1 922	0,1
<b>Total</b>	<b>1 926</b>	<b>11 067</b>	<b>12 993</b>	<b>14,8</b>



2002

Années de service reconnues	Femmes	Hommes	Total	Femmes (%)
Moins de 6	1 080	3 445	4 525	23,9
6 à 10	432	1 545	1 977	21,9
11 à 15	399	2 081	2 480	16,1
16 à 20	167	968	1 135	14,7
21 à 25	68	1 276	1 344	5,1
26 et plus	7	1 763	1 770	0,4
<b>Total</b>	<b>2 153</b>	<b>11 078</b>	<b>13 231</b>	<b>16,3</b>



➤ En 2002, la proportion des policiers potentiellement admissibles à la retraite, soit les catégories de 21 à 25 années et de 26 années et plus, est de 23,1 %.

## 2.3 Répartition des policiers permanents selon la fonction occupée

## 2001

Fonction occupée	Femmes	Hommes	Total	Femmes (%)	Hommes (%)
Poste d'encadrement ou de supervision (syndiqué ou non)	111	1 981	2 092	5,3	94,7
Enquêteur (sauf les superviseurs)	187	1 466	1 653	11,3	88,7
Patrouilleurs (sauf les superviseurs)	1 464	6 630	8 094	18,1	81,9
Relations communautaires (sauf les superviseurs)	105	232	337	31,2	68,8
<b>Total</b>	<b>1 867</b>	<b>10 309</b>	<b>12 176</b>	<b>15,3</b>	<b>84,7</b>

## 2002

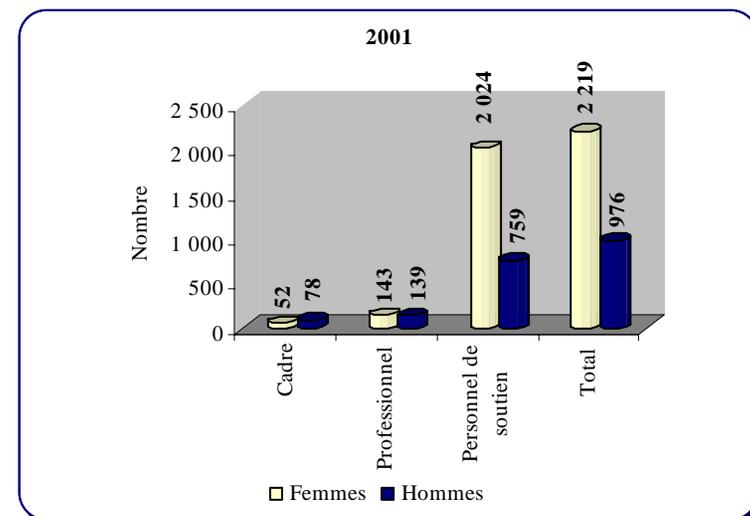
Fonction occupée	Femmes	Hommes	Total	Femmes (%)	Hommes (%)
Poste d'encadrement ou de supervision (syndiqué ou non)	155	2 640	2 795	5,5	94,5
Enquêteur (sauf les superviseurs)	242	1 616	1 858	13,0	87,0
Patrouilleurs (sauf les superviseurs)	1 528	5 962	7 490	20,4	79,6
Relations communautaires (sauf les superviseurs)	111	220	331	33,5	66,5
<b>Total</b>	<b>2 036</b>	<b>10 438</b>	<b>12 474</b>	<b>16,3</b>	<b>83,7</b>

- Le total de ces tableaux n'est pas équivalent à celui des tableaux précédents sur les effectifs étant donné que les données ne comptabilisent que les policiers occupant les fonctions d'enquêteurs et de patrouilleurs pour les activités liées à la gendarmerie et aux enquêtes. Il ne prend également pas compte des effectifs du soutien opérationnel.
- En 2002, le transfert d'effectifs à la SQ a probablement modifié certaines proportions en ce qui a trait aux postes d'encadrements ou de supervision et aux postes de patrouilleurs.

#### 3.1 Répartition des civils permanents selon la fonction occupée dans le corps de police et le sexe

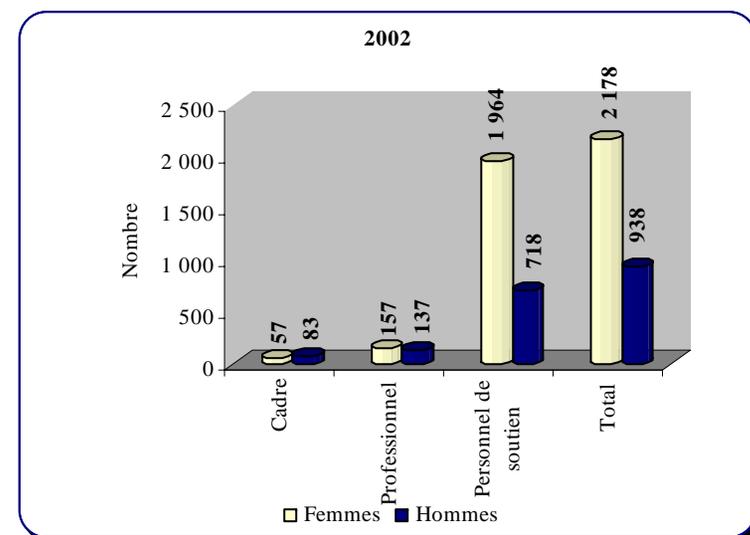
##### 2001

Fonction occupée	Femmes	Hommes	Total	Femmes (%)
Cadre	52	78	130	40,0
Professionnel	143	139	282	50,7
Personnel de soutien	2 024	759	2 783	72,7
<b>Total</b>	<b>2 219</b>	<b>976</b>	<b>3 195</b>	<b>69,5</b>



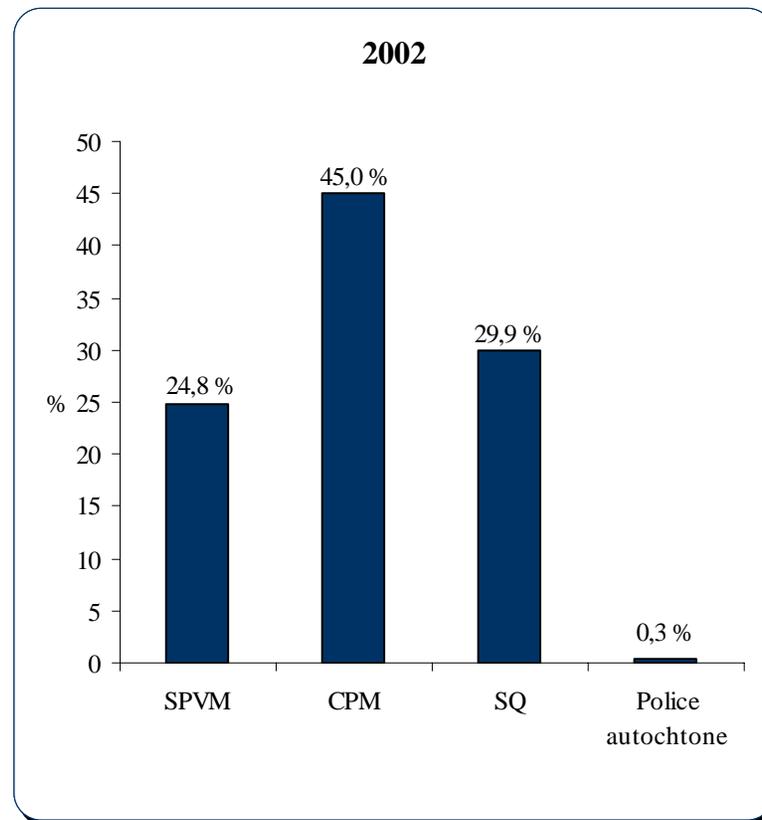
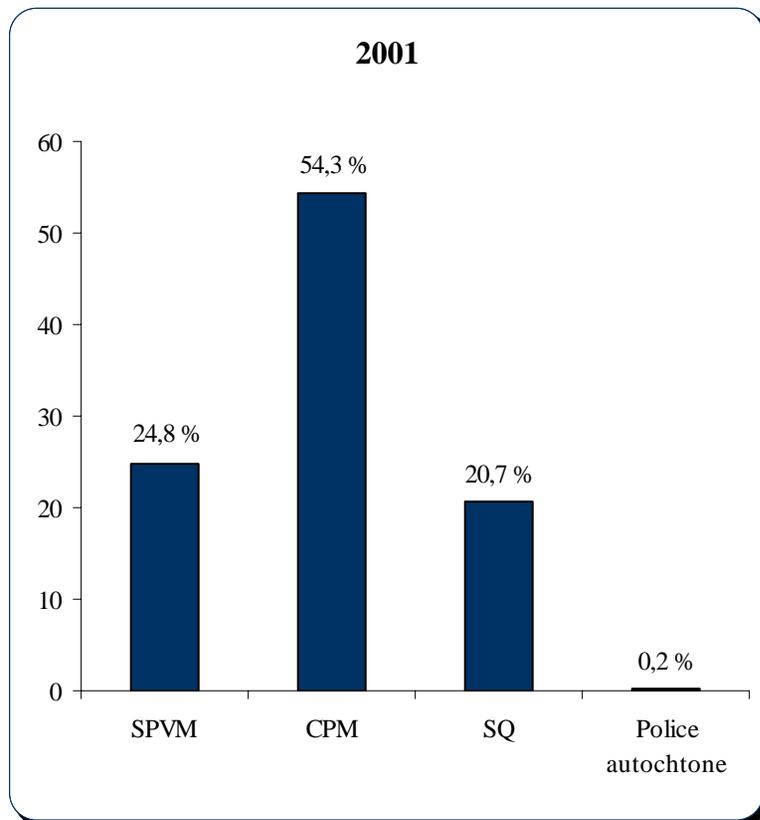
##### 2002

Fonction occupée	Femmes	Hommes	Total	Femmes (%)
Cadre	57	83	140	40,7
Professionnel	157	137	294	53,4
Personnel de soutien	1 964	718	2 682	73,2
<b>Total</b>	<b>2 178</b>	<b>938</b>	<b>3 116</b>	<b>69,9</b>

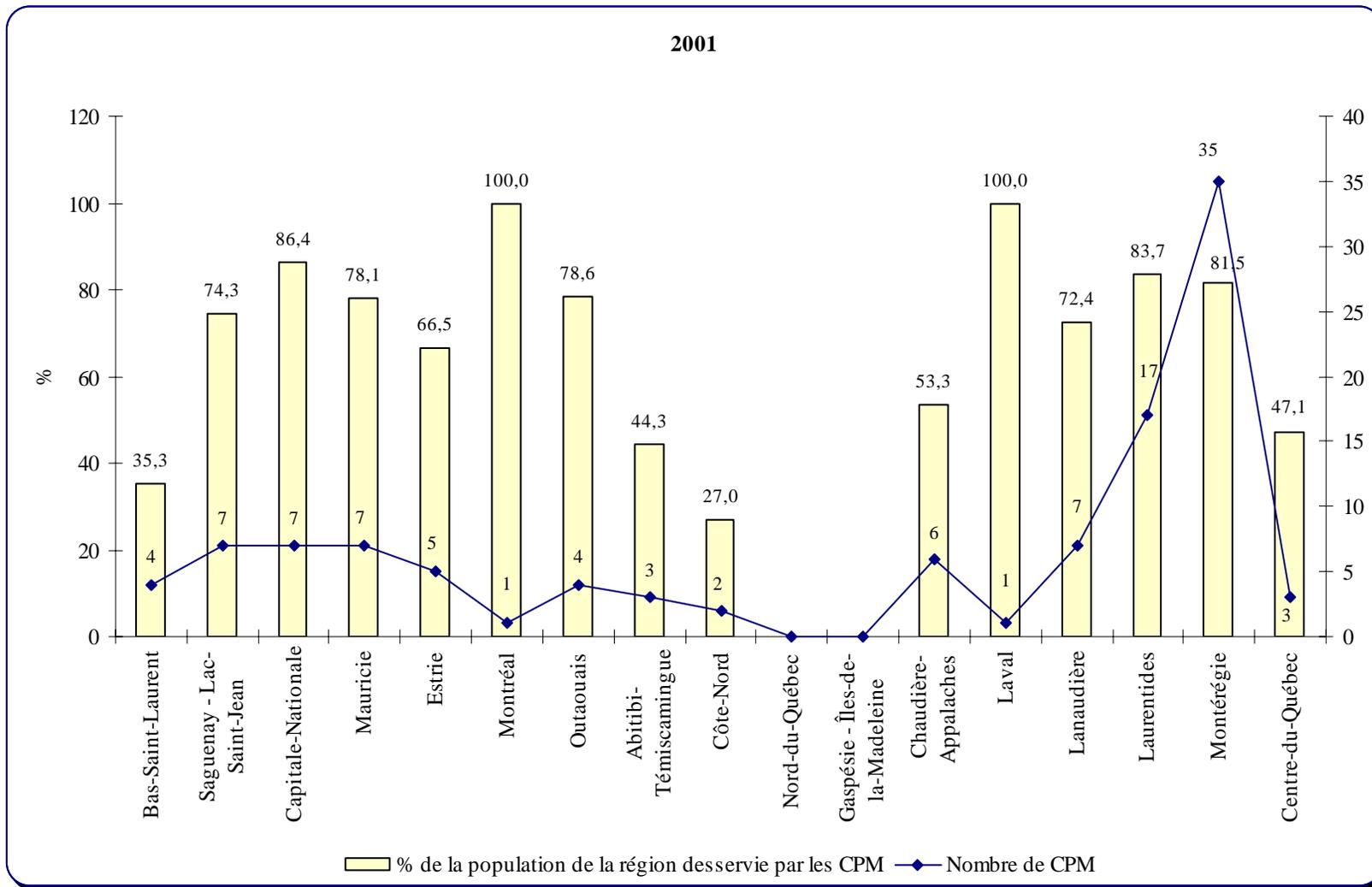


- 86,1 % des civils occupent un poste de soutien et 73,2 % sont des femmes.
- Dans la catégorie « personnel de soutien », 1 644 brigadiers scolaires autorisés sont inclus pour 2001 et 1 229 pour 2002.

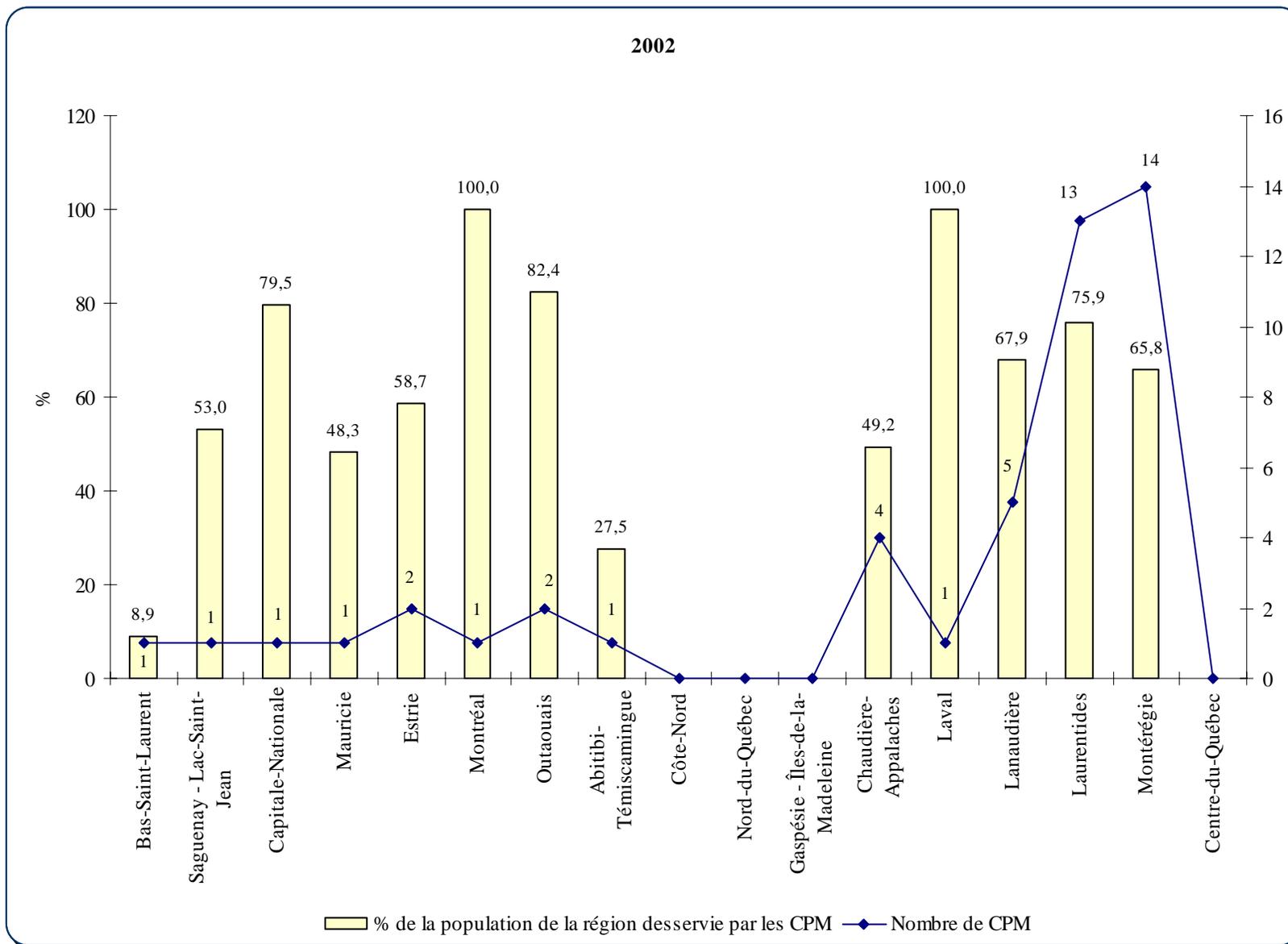
### 4.1 Pourcentage de la population protégée par le SPVM, les autres CPM, la SQ et la police autochtone



4.2 Population desservie par les CPM selon la région et le nombre de corps de police par région



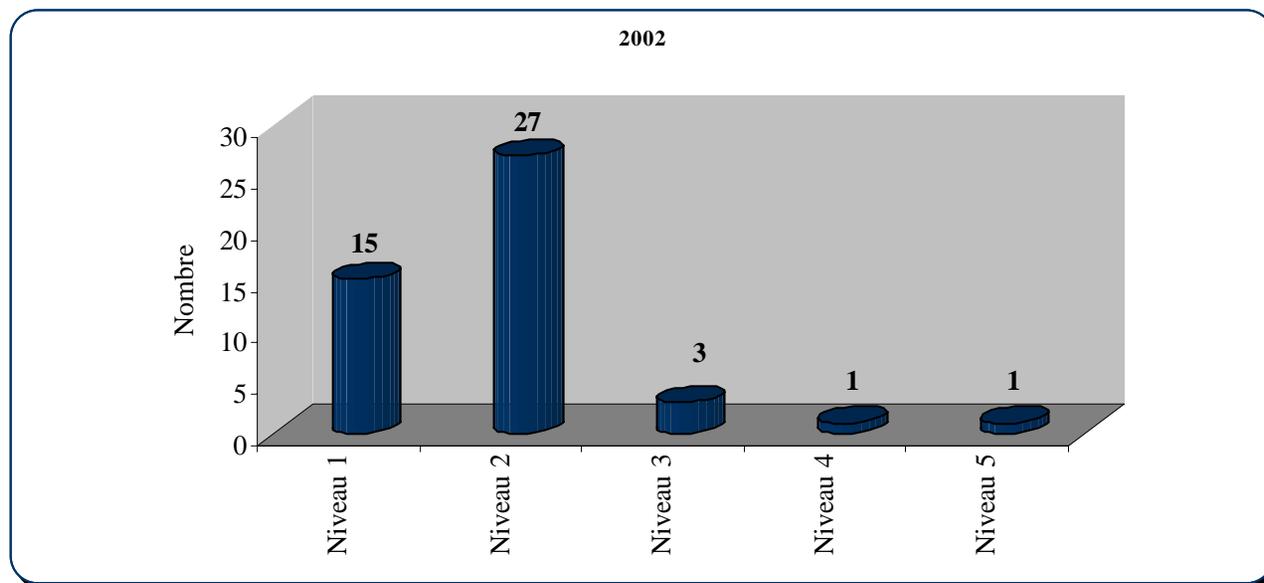
#### 4. Population desservie en 2001 et 2002



**5.1 Nombre de CPM selon le type de desserte policière et les niveaux de services policiers de base, décembre 2001 et 2002**

	Décembre 2001		Décembre 2002	
	Nombre	%	Nombre	%
<b>Type de desserte policière</b>				
Desserte unique	74	67,9	32	68,1
Desserte multiple	35	32,1	15	31,9
<b>Niveau de service</b>				
Niveau 1	7	6,4	15	31,9
Niveau 2	39	35,8	27	57,4
Niveau 3	46	42,2	3	6,4
Niveau 4	17	15,6	1	2,1
Niveau 5	S. O.	S. O.	1	2,1
<b>Total</b>	<b>109</b>	<b>100</b>	<b>47</b>	<b>100</b>

S. O. : sans objet



- Les niveaux de service de l'année 2001 correspondent aux anciens niveaux de service (se référer aux annexes C et D pour les changements apportés).
- Pour 2002, ces niveaux étaient requis selon la loi à compter du 1<sup>er</sup> juin 2002, sauf si la municipalité avait demandé l'abolition de son corps de police ou si elle était issue d'un regroupement de plus de 100 000 habitants. Pour ce dernier cas, les niveaux étaient requis pour le 1<sup>er</sup> janvier 2003.
- Référez-vous aux annexes pour connaître les niveaux de service des différents corps de police en 2001 et 2002.
- Notons que la SQ offre les services de niveau 6.

# ANNEXES

## LISTE DES CORPS DE POLICE MUNICIPAUX (31 décembre 2001)

## A - Corps de police municipaux à desserte unique

	Population Décret 1445-2001	Niveau de service*		Population Décret 1445-2001	Niveau de service*
Alma	30 601	3	Matane	15 134	3
Amos	13 475	2	Mercier	9 883	2
Asbestos	6 599	2	Mont-Joli	6 749	2
Aylmer	36 535	3	Montmagny	12 029	2
Baie-Comeau	24 201	3	Mont-Tremblant	8 371	2
Blainville	37 111	3	Morin-Heights	3 001	1
Boisbriand	27 473	3	Plessisville	6 743	2
Boucherville	37 488	3	Rimouski	31 614	3
Bromont	5 473	2	Rivière-du-Loup	18 065	3
Brossard	66 987	4	Roberval	11 292	2
Carignan	5 976	2	Rosemère	13 940	2
Chambly	20 938	3	Rouyn-Noranda	29 588	3
Charlesbourg	71 032	4	Saint-Adolphe-d'Howard	2 804	1
Coaticook	9 042	2	Saint-Basile-le-Grand	12 748	2
Cowansville	12 171	2	Saint-Bruno-de-Montarville	24 528	3
Dolbeau-Mistassini	15 100	3	Saint-Césaire	4 870	1
Farhnam	7 986	2	Saint-Donat	3 609	1
Fermont	3 119	1	Saint-Eustache	41 295	3
Granby	45 556	3	Saint-Félicien	10 887	2
Granby (canton)	11 781	2	Saint-Georges	28 854	3
Grand-Mère	13 594	2	Saint-Hyacinthe	51 489	4
Greenfield Park	17 761	3	Saint-Lambert	21 805	3
Haut-Richelieu	81 339	4	Saint-Rémi	5 833	2
Hudson	4 811	1	Saint-Sauveur-des-Monts	3 328	1
Hull	65 248	4	Sainte-Adèle	10 126	2
Jonquière	56 068	4	Sainte-Agathe-des-Monts	8 125	2
La Baie	20 505	3	Sainte-Marie	11 704	2
La Prairie	19 482	3	Sainte-Thérèse	24 603	3
La Tuque	11 687	2	Shawinigan-Sud	11 779	2
Lac-Brome	5 151	2	Sillery	11 706	2
Lac-Mégantic	6 065	2	Thetford Mines	26 785	3
L'Assomption	16 051	3	Trois-Rivières	48 155	3
Laval	352 402	4	Val-Bélair	21 702	3
Longueuil	132 385	4	Val-d'Or	23 691	3
Lorraine	9 683	2	Varennes	20 720	3
Marieville	7 906	2	Vaudreuil-Dorion	20 650	3
Mascouche	29 871	3	Victoriaville	39 828	3

Population desservie par les corps de police municipaux à desserte unique : 1 996 686

\* Ces niveaux de service correspondent aux anciens niveaux décrits dans le *Règlement sur les services policiers de base*, entré en vigueur en janvier 1997.

## LISTE DES CORPS DE POLICE MUNICIPaux (31 décembre 2001)

## Corps de police municipaux à desserte multiple

<u>Corps de police</u>	Décret 1445-2001	Niveau de service*	<u>Municipalités desservies</u>	Décret 1445-2001
Cap-de-la-Madeleine	46 959	3	Cap-de-la-Madeleine	32 786
			Saint-Louis-de-France	7 717
			Sainte-Marthe-du-Cap	6 456
Châteauguay	44 467	3	Châteauguay	42 097
			Léry	2 370
Chaudière-Etchemin (régie)	75 859	3	Charny (membre de la régie)	10 689
			Saint-Jean-Chrysostome (membre de la régie)	17 616
			Saint-Romuald (membre de la régie)	10 953
			Saint-Étienne-de-Lauzon	9 144
			Saint-Nicolas	17 218
			Saint-Rédempteur Sainte-Hélène-de-Breakeyville	6 514 3 725
Chicoutimi	67 116	4	Chicoutimi	62 048
			Laterrière	5 068
Communauté urbaine de Montréal	1 837 072	4	Anjou	38 715
			Baie-d'Urfé	3 861
			Beaconsfield	19 045
			Côte-Saint-Luc	29 601
			Dollard-des-Ormeaux	49 006
			Dorval	17 522
			Hamstead	6 641
			Kirkland	20 679
			L'Île-Bizard	14 278
			L'Île-Dorval	1
			Lachine	41 122
			LaSalle	74 952
			Montréal	1 052 105
			Montréal-Est	3 488
Montréal-Nord	85 077			
Montréal-Ouest	5 095			
Mont-Royal	18 572			
Outremont	22 238			
Pierrefonds	55 905			

			Pointe-Claire	29 365
			Roxboro	5 651
			Sainte-Anne-de-Bellevue	5 294
			Sainte-Genève	3 413
			Saint-Laurent	78 509
			Saint-Léonard	73 295
			Senneville	905
			Verdun	62 484
			Westmount	20 253
Des Riverains (régie)	48 390	3	Beauharnois (membre de la régie)	6 557
			Grande-Île (membre de la régie)	4 874
			Melocheville (membre de la régie)	2 473
			Saint-Timothée (membre de la régie)	8 018
			Salaberry-de-Valleyfield (membre de la régie)	26 468
Des Seigneuries (régie)	26 715	2	Coteau-du-Lac (membre de la régie)	5 684
			Les Cèdres (membre de la régie)	5 465
			Saint-Clet (membre de la régie)	1 613
			Saint-Lazare (membre de la régie)	13 953
Drummondville	57 283	3	Drummondville	47 019
			Saint-Nicéphore	10 264
Gatineau-Métro	114 596	4	Gatineau	104 542
			Masson-Angers	10 054
Haute-Saint-Charles (régie)	60 896	2	Fossambault-sur-le-Lac	1 005
			Lac-Beauport	5 565
			Lac-Croche	0
			Lac-Delage	400
			Lac-Saint-Charles (membre de la régie)	9 408
			Lac-Saint-Joseph	95
			Loretteville (membre de la régie)	13 753
			Saint-Émile (membre de la régie)	10 694
			Saint-Gabriel-de-Valcartier	2 443
			Sainte-Brigitte-de-Laval	3 497
			Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier	4 879
			Shannon	3 840
			Stoneham et Tewkesbury	5 317
Lachute	18 132	2	Brownsburg-Chatham	6 885
			Lachute	11 247

## Annexes

La Malbaie	12 475	2	Clermont	3 072
			La Malbaie	9 403
Lévis	52 668	3	Lévis	41 574
			Pintendre	6 273
			Saint-Henri	3 958
			Saint-Joseph-de-la-Pointe-de-Lévy	863
L'Île-Perrot	18 340	2	L'Île-Perrot	9 603
			Notre-Dame-de-l'Île-Perrot	8 737
Memphrémagog (régie)	29 125	2	Austin (membre de la régie)	1 231
			Magog (membre de la régie)	14 987
			Magog (canton) (membre de la régie)	5 822
			Omerville (membre de la régie)	2 596
			Orford (membre de la régie)	2 310
			Sainte-Catherine-de-Hatley (membre de la régie)	2 179
Mirabel	45 024	3	Mirabel	28 010
			Saint-Colomban	7 486
			Sainte-Sophie	9 528
Montcalm (régie)	25 174	2	Saint-Calixte (membre de la régie)	5 087
			Saint-Lin—Laurentides (membre de la régie)	12 893
			Sainte-Julienne (membre de la régie)	7 194
MRC Les Colline-de-l'Outaouais	36 353	2	Cantley	5 901
			Chealsea	6 344
			L'Ange-Gardien	3 993
			La Pêche	6 265
			Notre-Dame-de-la-Salette	706
			Pontiac	4 722
			Val-des-Monts	8 422
Pincourt	12 216	2	Pincourt	10 155
			Terrasse-Vaudreuil	2 061
Québec	276 078	4	Beauport	73 691
			Boischatel	4 362
			Notre-Dame-des-Anges	168
			Québec	170 500
			Saint-Augustin-de-Desmaures	16 118
			Vanier	11 239

## Annexes

Région de Deux-Montagnes	37 085	3	Deux-Montagnes	17 578
			Pointe-Calumet	5 872
			Saint-Joseph-du-Lac	4 976
			Sainte-Marthe-sur-le-Lac	8 659
Région de Joliette (régie)	54 925	3	Crabtree (membre de la régie)	3 436
			Joliette (membre de la régie)	18 004
			Notre-Dame-de-Lourdes (membre de la régie)	2 271
			Notre-Dame-des-Prairies (membre de la régie)	7 378
			Saint-Ambroise-de-Kildare (membre de la régie)	3 457
			Saint-Charles-Borromée (membre de la régie)	10 731
			Saint-Paul (membre de la régie)	3 647
			Saint-Pierre (membre de la régie)	350
			Saint-Thomas (membre de la régie)	2 984
			Sainte-Mélanie (membre de la régie)	2 667
Région de Roussillon (régie)	59 710	3	Candiac (membre de la régie)	12 969
			Delson (membre de la régie)	7 265
			Saint-Constant (membre de la régie)	23 270
			Sainte-Catherine (membre de la régie)	16 206
Région de Shawinigan	40 479	3	Charette	971
			Lac-à-la-Tortue	3 057
			Lac-des-Cinq	0
			Lac-Wapizagonke	0
			Notre-Dame-du-Mont-Carmel	5 050
			Saint-Boniface-de-Shawinigan	4 071
			Saint-Élie	1 499
			Saint-Georges	3 876
			Saint-Gérard-des-Laurentides	2 160
			Saint-Jean-des-Piles	708
			Saint-Mathieu-du-Parc	1 219
Shawinigan	17 868			
Région sherbrookoise (régie)	141 681	4	Ascot (membre de la régie)	7 194
			Bromptonville (membre de la régie) en partie	5 551
			Deauville (membre de la régie)	2 880
			Fleurimont (membre de la régie)	17 062
			Lennoxville (membre de la régie)	4 947
			Rock Forest (membre de la régie)	18 795
			Saint-Élie-d'Orford (membre de la régie) en partie	6 874
			Sherbrooke (membre de la régie)	76 585
			Waterville (membre de la régie)	1 793

## Annexes

Région de Vallée-du-Richelieu (régie)	46 613	3	Beloeil	19 655
			McMasterville	4 077
			Mont-Saint-Hilaire	14 710
			Otterburn Park	8 171
Repentigny	80 087	4	Charlemagne	5 922
			Le Gardeur	18 123
			Repentigny	56 042
Rivière-du-Nord (régie)	22 145	2	Piedmont (membre de la régie)	2 261
			Prévost (membre de la régie)	8 405
			Saint-Hippolyte	6 178
			Sainte-Anne-des-Lacs (membre de la régie)	2 720
			Sainte-Marguerite—Estérel	2 581
Saint-Hubert	84 736	4	LeMoynes	5 173
			Saint-Hubert	79 563
Saint-Jérôme métropolitain (régie)	60 764	3	Bellefeuille (membre de la régie)	14 237
			Lafontaine (membre de la régie)	9 816
			Saint-Antoine (membre de la régie)	11 708
			Saint-Jérôme (membre de la régie)	25 003
Sainte-Foy	103 554	4	Cap-Rouge	13 785
			L'Ancienne-Lorette	16 297
			Sainte-Foy	73 472
Sainte-Julie	45 947	3	Calixa-Lavallée	488
			Contrecoeur	5 301
			Saint-Amable	7 590
			Sainte-Julie	27 670
			Verchères	4 898
Sorel-Tracy	36 565	3	Saint-Joseph-de-Sorel	1 730
			Sorel-Tracy	34 835
Terrebonne	104 871	4	Bois-des-Filion	7 868
			Sainte-Anne-des-Plaines	13 346
			Terrebonne	83 657

## Annexes

Trois-Rivières-Ouest	31 324	3	Pointe-du-Lac	7 076
			Trois-Rivières-Ouest	24 248
			Population desservie par les corps de police municipaux à desserte multiple :	3 855 424
<u>Population globale :</u>	5 852 110		<u>Nombre de municipalités comportant 3 territoires non organisés</u>	177

\* Ces niveaux de service correspondent aux anciens niveaux décrits dans le *Règlement sur les services policiers de base*, entré en vigueur en janvier 1997.

## LISTE DES CORPS DE POLICE MUNICIPaux (31 décembre 2002)

## B - Corps de police municipaux à desserte unique

	Population Décret 1408-2002	Niveau de service*		Population Décret 1408-2002	Niveau de service*
Blainville	36 953	2	Rosemère	13 749	2
Boisbriand	27 521	2	Rouyn-Noranda	41 389	1
Bromont	5 026	1	Saguenay	150 854	2
Carignan	5 973	2	Saint-Basile-le-Grand	12 673	2
Chambly	20 572	2	Saint-Eustache	41 505	2
Gatineau	229 094	3	Saint-Georges	28 629	1
L'Assomption	15 997	2	Saint-Jean-sur-Richelieu	81 356	1
Laval	354 773	3	Saint-Jérôme	60 735	1
Lévis	125 241	2	Sainte-Adèle	10 140	1
Longueuil	386 229	3	Sainte-Agathe-des-Monts	10 122	1
Lorraine	9 685	2	Sainte-Marie	11 567	1
Mascouche	30 136	2	Sainte-Thérèse	25 046	2
Mercier	9 755	2	Sherbrooke	141 920	2
Montréal	1 838 474	5	Thetford Mines	26 861	1
Mont-Tremblant	8 417	1	Trois-Rivières	125 983	2
Rivière-du-Loup	18 050	1	Varenes	20 466	2

Population desservie par les corps de police municipaux à desserte unique : 3 924 891

\* Tel qu'il est requis par la *Loi sur la police* (articles 70 et 71).

## LISTE DES CORPS DE POLICE MUNICIPAUX (31 décembre 2002)

## Corps de police municipaux à desserte multiple

<u>Corps de police</u>	Décret 1408-2002	Niveau de service *	<u>Municipalités desservies</u>	Décret 1408-2002
Châteauguay	44 478	2	Châteauguay	42 061
			Léry	2 417
Des Riverains (régie)	51 050	2	Beauharnois (membre de la régie)	11 575
			Salaberry-de-Valleyfield (membre de la régie)	39 475
Granby	57 661		Canton de Granby	11 753
			Granby	45 908
Memphrémagog (régie)	28 838	1	Austin (membre de la régie)	1 248
			Magog (membre de la régie)	23 488
			Orford (membre de la régie)	2 054
			Sainte-Catherine-de-Hatley (membre de la régie)	2 048
Mirabel	45 327	2	Mirabel	28 633
			Saint-Colomban	7 439
			Sainte-Sophie	9 255
MRC Les Colline-de- l'Outaouais	37 634	2	Cantley	6 144
			Chealsea	6 550
			L'Ange-Gardien	4 111
			La Pêche	6 688
			Notre-Dame-de-la-Salette	747
			Pontiac	4 895
			Val-des-Monts	8 499
Québec	514 287	4	Notre-Dame-des-Anges	405
			Québec	513 882

\* Tel qu'il est requis par la *Loi sur la police* (articles 70 et 71).

## Annexes

Région de Deux-Montagnes	37 162	2	Deux-Montagnes	17 573
			Pointe-Calumet	5 770
			Saint-Joseph-du-Lac	5 046
			Sainte-Marthe-sur-le-Lac	8 773
Région de Joliette (régie)	55 336	1	Crabtree (membre de la régie)	3 436
			Joliette (membre de la régie)	18 303
			Notre-Dame-de-Lourdes (membre de la régie)	2 266
			Notre-Dame-des-Prairies (membre de la régie)	7 352
			Saint-Ambroise-de-Kildare (membre de la régie)	3 500
			Saint-Charles-Borromée (membre de la régie)	10 807
			Saint-Paul (membre de la régie)	3 691
			Saint-Pierre (membre de la régie)	321
			Saint-Thomas (membre de la régie)	2 957
			Sainte-Mélanie (membre de la régie)	2 703
Région de Roussillon (régie)	78 880	2	Candiac (membre de la régie)	12 994
			Delson (membre de la régie)	7 182
			La Prairie	19 341
			Saint-Constant (membre de la régie)	23 324
			Sainte-Catherine (membre de la régie)	16 039
Région de Vallée-du-Richelieu (régie)	45 965	2	Beloeil	19 306
			McMasterville	4 063
			Mont-Saint-Hilaire	14 538
			Otterburn Park	8 058
Repentigny	80 067	2	Charlemagne	5 914
			Repentigny	74 153
Rivière-du-Nord (régie)	19 391	1	Piedmont (membre de la régie)	2 255
			Prévost (membre de la régie)	8 327
			Saint-Hippolyte	6 091
			Sainte-Anne-des-Lacs (membre de la régie)	2 718
Sainte-Julie	46 411	2	Calixa-Lavallée	492
			Contrecoeur	5 424
			Saint-Amable	7 589
			Sainte-Julie	27 961
			Verchères	4 945

## Annexes

Terrebonne	105 168	2	Bois-des-Filion	7 928
			Sainte-Anne-des-Plaines	13 488
			Terrebonne	83 752
			Population desservie par les corps de police municipaux à desserte multiple :	1 247 655
<u>Population globale :</u>	5 172 546		<u>Nombre de municipalités</u>	59

C- Niveau de service en 2001

Le *Règlement sur les services policiers de base*, entré en vigueur en janvier 1997, définit les quatre niveaux de services policiers de base suivants :

1- Services obligatoires dans toutes les municipalités :

- présence policière continue en vue de maintenir la paix, l'ordre et la sécurité publique et pour donner suite, dans un délai raisonnable, aux demandes d'aide des citoyens;
- à la suite du constat d'une infraction, conduite d'enquêtes de premier niveau (protection de la scène de l'infraction, identification du plaignant et des témoins, prise de déclarations et remise à la Sûreté du Québec ou, sinon, au corps policier approprié, de ce qui est nécessaire à la poursuite du dossier);
- mise en œuvre de mesures et de programmes de prévention de la criminalité.

2- Services obligatoires supplémentaires dans les municipalités de 5 000 habitants et plus :

- patrouille de 24 heures sans interruption;
- à la suite du constat d'une infraction, conduite d'enquêtes comprenant la collecte des indices et des éléments de preuve, l'arrestation, le cas échéant, du suspect, le dépôt des actes d'accusation, la délivrance des constats d'infraction ainsi que le suivi devant les tribunaux.

3- Service obligatoire supplémentaire dans les municipalités de 15 000 habitants et plus :

- conduite d'enquêtes sur les agressions sexuelles ou les vols qualifiés.

4- Service obligatoire supplémentaire dans les municipalités de 50 000 habitants et plus :

- conduite d'enquêtes sur les homicides ou morts suspectes, les agressions sexuelles sur des mineurs en milieu scolaire ou institutionnel, les enlèvements, les agressions sexuelles graves ou armées, les incendies criminels ayant provoqué le décès d'une personne ou des lésions corporelles graves, ou les crimes impliquant l'usage d'un explosif.

Les autres enquêtes et services relèvent de la Sûreté du Québec.

Un corps de police qui dessert plusieurs municipalités doit donner les services policiers de base prévus pour la municipalité locale ayant la population la plus élevée.

D. Niveau de service en 2002

	NIVEAUX	GENDARMERIE	ENQUÊTES	MESURES D'URGENCE	SERVICES DE SOUTIEN
Les niveaux 2, 3, 4, 5 et 6 comprennent également le ou les niveaux inférieurs.	 Moins de 100 000 habitants	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Patrouille 24 heures</li> <li>• Réponse dans un délai raisonnable à toute demande d'aide d'un citoyen et prise en charge de celle-ci</li> <li>• Sécurité routière</li> <li>• Sécurité nautique à l'égard des plaisanciers circulant sur un plan d'eau à l'exception du fleuve Saint-Laurent</li> <li>• Application de la <i>Loi sur les véhicules hors route</i> et surveillance des sentiers de véhicules tout-terrain et de motoneiges</li> <li>• Escorte de véhicules hors normes</li> <li>• Transport de prévenus</li> <li>• Délit de fuite</li> <li>• Programmes de prévention</li> <li>• Protection d'une scène de crime</li> <li>• Contrôle de périmètre lors d'une prise d'otage ou pour un tireur embusqué</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Enlèvement</li> <li>• Agression sexuelle</li> <li>• Voies de fait toutes catégories</li> <li>• Vol qualifié</li> <li>• Introduction par effraction</li> <li>• Incendie</li> <li>• Vol de véhicules</li> <li>• Production, trafic et possession de drogues illicites locales ou de rue</li> <li>• Maison de débauche et prostitution de rue</li> <li>• Fraude par chèque, carte de crédit ou carte de débit</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Escroquerie, faux semblant, fausse déclaration</li> <li>• Vols simples et recel</li> <li>• Biens infractionnels</li> <li>• Accident de véhicule moteur</li> <li>• Méfait</li> <li>• Conduite dangereuse</li> <li>• Capacité de conduite affaiblie</li> </ul> <p><i>Toute enquête relative à des incidents tels que :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Décès, dont la noyade ou le suicide</li> <li>• Disparition</li> <li>• Fugue</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Contrôle de foule pacifique</li> <li>• Assistance policière lors d'un sauvetage</li> <li>• Assistance policière lors d'une recherche en forêt</li> <li>• Assistance policière lors d'un sinistre</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Renseignement criminel relatif à des personnes, des groupes ou des phénomènes situés sur le territoire et contrôle des personnes sources afférentes</li> <li>• Détention</li> <li>• Liaison judiciaire</li> <li>• Gestion des mandats et localisation des individus</li> <li>• Gestion des dossiers de police</li> <li>• Affaires publiques</li> <li>• Alimentation et interrogation du Centre de renseignements policiers du Québec (CRPQ)</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Affaires internes</li> <li>• Télécommunications</li> <li>• Moniteur pour l'utilisation d'équipements et de la force</li> <li>• Technicien qualifié en alcootest</li> <li>• Recherche d'empreintes par poudrage et photographie sur une scène de crime</li> <li>• Garde des pièces à conviction</li> <li>• Prélèvements d'ADN</li> <li>• Analyse de la criminalité</li> <li>• Contribution systématique au Système analyse des liens sur la violence associée aux crimes (SALVAC) et au Service de renseignement criminel au Québec (SRCQ)</li> </ul>

* Les niveaux 2, 3, 4, 5 et 6 comprennent également le ou les niveaux inférieurs.	<b>2</b>	*De 100 000 à 199 999 habitants	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Meurtre intra familial</li> <li>• Négligence criminelle ayant causé la mort</li> <li>• Tentative de meurtre</li> <li>• Agression sexuelle grave ou armée</li> <li>• Accident de travail mortel</li> <li>• Vol qualifié dans les institutions financières et les transporteurs d'argent</li> <li>• Crime lié aux gangs de rue</li> <li>• Vol de cargaison</li> <li>• Vol de véhicules en réseau</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Incendie mortel ou avec blessés</li> <li>• Incendies en série</li> <li>• Incendie majeur d'édifice commercial ou industriel</li> <li>• Fraude commerciale et immobilière</li> <li>• Loterie illégale</li> <li>• Production, trafic et possession de drogues illicites visant les fournisseurs des revendeurs locaux ou de rue</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Intervention sans otage ni coup de feu impliquant des personnes armées barricadées</li> <li>• Contrôle de foule avec risque d'agitation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Groupe d'intervention impliquant une personne barricadée ou lors d'une perquisition et arrestation à risque</li> <li>• Infiltration visant le 1<sup>er</sup> niveau de la hiérarchie criminelle</li> <li>• Technicien en scène de crime et en identité judiciaire</li> <li>• Technicien en scène d'incendie</li> <li>• Spécialiste de la reconstitution des collisions</li> <li>• Identification des numéros de série des véhicules</li> </ul>
	<b>3</b>	*De 200 000 à 499 999 habitants	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Meurtre</li> <li>• Infanticide</li> <li>• Enlèvement avec évidence de risques pour la vie</li> <li>• Extorsion</li> <li>• Accident d'aéronef mortel</li> <li>• Produits de la criminalité</li> <li>• Production, trafic et possession de drogues illicites visant les niveaux supérieurs de fournisseurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Gangstérisme pour les délits relevant de son niveau de service</li> <li>• Décès à l'occasion d'une intervention d'un autre corps de police sur l'ensemble du territoire du Québec</li> <li>• Pornographie juvénile</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Équipe cynophile en matière de drogue, de protection et de pistage</li> <li>• Extraction de banques de données informatiques</li> <li>• Filature</li> <li>• Infiltration visant le 2<sup>e</sup> niveau de la hiérarchie criminelle</li> <li>• Analyse de déclaration pure</li> <li>• Soutien aux interrogatoires vidéo</li> <li>• Juriscomptabilité</li> </ul>
	<b>4</b>	*De 500 000 à 999 999 habitants	<ul style="list-style-type: none"> <li>• En interrelation avec la Sûreté du Québec, toute infraction commise par des organisations criminelles sévissant minimalement à l'échelle du Québec</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Contrôle de foule avec risque élevé d'agitation, de débordement et d'émeute en partenariat avec la Sûreté du Québec</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Protection des témoins</li> <li>• Contrôle des témoins repentis</li> <li>• Surveillance électronique</li> </ul>

* Les niveaux 2, 3, 4, 5 et 6 comprennent également le ou les niveaux inférieurs.		*De 1 000 000 habitants et plus	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sécurité nautique à l'égard des plaisanciers circulant sur un plan d'eau dont le fleuve Saint-Laurent</li> <li>• Surveillance aérienne</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Gestion d'événements terroristes</li> <li>• Importations de drogues au Québec</li> <li>• Trafic d'armes</li> <li>• Enlèvement extra provincial</li> <li>• Vente pyramidale</li> <li>• Gageure, <i>bookmaking</i></li> <li>• Méfait ou vol concernant des données informatiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Intervention hélicoptérée</li> <li>• Contrôle de foule comportant un risque élevé d'agitation, de débordement et d'émeute</li> <li>• Intervention lors d'une prise d'otage ou intervention avec coups de feu impliquant une personne barricadée et armée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Plongée sous-marine</li> <li>• Désamorçage et manipulation d'explosifs impliquant le recours aux techniciens en explosifs</li> <li>• Équipe cynophile en matière d'explosifs</li> <li>• Renseignement de sécurité opérationnelle</li> <li>• Infiltration des plus hautes sphères de la hiérarchie criminelle</li> <li>• Groupe tactique d'intervention</li> <li>• Polygraphie et hypnose</li> <li>• Portraitiste</li> </ul>
		*Sûreté du Québec		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Phénomènes criminels hors du commun</li> <li>• Meurtre et agression commis par des prédateurs</li> <li>• Coordination policière de la lutte contre le crime organisé</li> <li>• Incendies en série sur une base interrégionale</li> <li>• Corruption de fonctionnaires judiciaires, gouvernementaux ou municipaux</li> <li>• Malversation</li> <li>• Fraude ayant des ramifications interrégionales, provinciales et extra provinciales</li> <li>• Transaction mobilière frauduleuse</li> <li>• Crime à l'intérieur des établissements de détention provinciaux et fédéraux</li> <li>• Entraide judiciaire internationale</li> <li>• Crime touchant les revenus, la sécurité ou l'intégrité de l'État</li> <li>• Vol de véhicules qui a des ramifications interrégionales, provinciales et extra provinciales</li> <li>• Cybersurveillance</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Coordination du rétablissement et du maintien de l'ordre lors de situations d'urgence ou de désordre social d'envergure provinciale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Protection des personnalités internationales</li> <li>• Protection de l'Assemblée nationale</li> <li>• Enquête et renseignements de sécurité d'État</li> <li>• Liaison avec Interpol</li> <li>• Gestion du CRPQ</li> <li>• Unité d'urgence permanente</li> <li>• Atteinte à la sécurité et à l'intégrité des réseaux informatiques du gouvernement</li> <li>• Coordination avec le SALVAC</li> <li>• Béhaviorisme ou profil criminel</li> <li>• Identité judiciaire spécialisée</li> <li>• Banque centrale d'empreintes digitales</li> </ul>